

## Introduction

Laurent Aubert et Luc Charles-Dominique

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/897>

ISSN : 2235-7688

**Éditeur**

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 11-14

ISSN : 1662-372X

**Référence électronique**

Laurent Aubert et Luc Charles-Dominique, « Introduction », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 18 janvier 2012, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/897>

---

# Introduction

LAURENT AUBERT et LUC CHARLES-DOMINIQUE

Les textes de ce volume des *Cahiers d'ethnomusicologie* constituent les Actes du colloque international « Mémoire, traces et histoire dans les musiques de tradition orale » qui s'est tenu à notre instigation à l'Université de Nice Sophia-Antipolis les 16 et 17 octobre 2008<sup>1</sup>. À partir de différents cas d'étude, cette rencontre se proposait de réfléchir à un thème en pleine émergence dans l'ethnomusicologie mondiale : celui des fonctions historiennes des musiques de tradition orale, ou en tout cas de leur profondeur historique plus ou moins marquée.

En ethnologie – et donc en ethnomusicologie – toute une tradition classique a postulé un ancrage disciplinaire dans le champ de la synchronie, au contraire de l'histoire, dont la perspective serait celle de la diachronie. Mais cette dichotomie ne tient pas<sup>2</sup> si l'on considère qu'ethnomusicologie et histoire ont en commun l'étude du champ mémoriel. L'historien, *a fortiori* lorsqu'il est anthropologue, constitue une mémoire protéiforme qui est le socle de sa recherche, dans laquelle entre nécessairement en ligne de compte la mémoire sociale et collective. D'autre part, de nombreux historiens qui travaillent sur l'époque contemporaine font de l'*histoire orale*, recueillent des récits de vie, interrogeant sans relâche la mémoire vivante de façon quasi ethnographique. L'ethnomusicologue interroge, lui aussi, la mémoire individuelle et collective. De la sorte, il instaure un va-et-vient permanent entre passé et présent dans la mesure où les mémoires individuelles et collectives sont des constructions et des représentations du passé souvent

---

<sup>1</sup> Ce colloque a pu être organisé grâce à de nombreux partenariats et soutiens, notamment l'Université de Nice Sophia-Antipolis (la Présidence et ses services, le Conseil Scientifique, le laboratoire RITM), la Direction Régionale des Affaires

Culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Ministère de la Culture et de la Communication) et les Ateliers d'ethnomusicologie de Genève.

<sup>2</sup> En ethnologie, elle est désormais obsolète (cf. par exemple Bensa 2006).

balisées, au-delà du souvenir et de la « mémoire de rappel », par des objets mémoriels, matériels et immatériels. La fonction historique de ces « lieux de mémoire » – pour reprendre la formule de Pierre Nora (1997) – est intacte, réduisant par là même la distinction que l'on a souvent opérée entre histoire et mémoire. Bien que les fonctions historiques de la mémoire et de l'oralité musicales soient encore assez peu étudiées et interrogées, c'est précisément cette dimension historique qui nous intéresse ici, dans le but de contribuer aux recherches théoriques sur les liens entre ethnomusicologie et histoire et de réfléchir d'un point de vue épistémologique sur les divers champs de l'ethnomusicologie.

Nous avons conçu ce colloque autour de trois axes thématiques : la notion d'*héritage*, celle de *trace* et les liens existant entre *mémoire et histoire*. En réalité, on s'aperçoit à travers les thèmes des communications publiées ici que cette répartition thématique est bien poreuse, ce qui illustre la difficulté qu'il y a à sectorialiser une approche anthropologique de la mémoire.

À travers la notion d'*héritage*, se profilaient celles de lignée et de lignages, notions transgénérationnelles, éminemment historiques qui, en s'inscrivant explicitement dans des écoles de pensée, des esthétiques et des stylistiques historiques, induisent immédiatement la question de la transmission. Au-delà de l'examen du rôle de la transmission comme agent actif – ou non – de stabilité historique (notamment à travers le cas des généalogistes dont l'état et l'activité étaient et demeurent souvent héréditaires), il convenait de procéder à celui de l'écrit, dont le rôle est essentiel dans les héritages artistiques, esthétiques, philosophiques ou religieux. Enfin, les notions d'héritage et de tradition, lorsqu'elles sont revendiquées, peuvent faire l'objet de surinvestissements de toutes sortes – valorisations patrimoniales, « inventions » ou (re)constructions – et donner lieu à toutes les manipulations.

Avec la notion de *traces*, très proche de celles d'inscription et d'écriture, la mémoire recouvre une dimension tangible, « l'immatériel » se transmutant en « matériel ». Ces traces sont multiples, qu'il s'agisse d'objets collectés ou de documents réalisés à partir de la « mémoire en mouvement » : écrits, croquis, relevés, dessins, photographies, enregistrements sonores et audiovisuels. Se posent alors plusieurs questions. La trace aurait-elle pour fonction de se substituer au travail de la mémoire ou, en tout cas, de la seconder dans ses possibles défaillances ? En tout cas, les traces que produisent nombre d'ethnomusicologues visent à proposer une alternative à la perte de la mémoire sociale et collective, ou tout au moins à ses transformations. La question sous-jacente est donc ici celle de l'angoisse de la perte, de la notion d'urgence, souvent préconisée par Gilbert Rouget (et qu'il conviendrait d'analyser), générant les entreprises de « sauvegarde » (à la fois sauvetage d'une culture en perdition et pérennisation des traces collectées), les politiques patrimoniales de toutes sortes. Une autre question sous-jacente pourrait être : pourquoi sauvegarder, ou encore constituer ces nouveaux « lieux de mémoire » que sont les centres de documentation orale ? Quelle est l'incidence

de ces traces mémorielles sur les processus de transmission ? Cette « externalisation matérielle » peut-elle se substituer à la relation individuelle directe entre maître et disciple, comme le suggère Jack Goody (Goody 1979, 1994), consacrant ainsi la dépersonnalisation des mécanismes de transmission ? Dans quelle mesure n'est-elle pas pensée pour prendre le relais d'une défaillance de la transmission orale ? En outre, l'enregistrement sonore, référent de tout premier ordre, est parfois réinjecté dans la mémoire orale, comme le sont de nombreux écrits, pérennisant ainsi des écoles et des styles, mais en les figeant, et contribuant ainsi à fabriquer de nouvelles orthodoxies dont certains revivalismes, malgré une évidente et paradoxale revendication créative, s'accommodent fort bien.

Quant à l'examen des liens entre *mémoire et histoire*, il passe par l'étude de la profondeur historique de la mémoire et de sa fonction historienne. Parce que la mémoire peut, dans certains cas, conserver la trace de faits très anciens, elle est aujourd'hui considérée comme source historique complémentaire des sources écrites ou matérielles (archéologiques), notamment dans certaines sociétés connaissant une pratique restreinte de l'écrit et ignorant, jusqu'à une époque récente (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), l'archivistique. Cette approche scientifique de la portée historique de la mémoire s'est concrétisée par la création, depuis la fin des années 1950, de deux nouveaux champs disciplinaires internationaux très proches, l'ethnohistoire et l'histoire orale, qui s'appuient tous deux sur la littérature orale pour l'élever au rang de source et d'archive. Ainsi, en 1964, la quatorzième session de la Conférence générale de l'Unesco décida d'inclure dans son programme prioritaire le Projet d'histoire générale de l'Afrique, à partir de la collecte, de la sauvegarde et de la publication des sources historiques sous toutes leurs formes, en particulier des sources orales qui firent l'objet d'une réunion internationale à Niamey en 1967 (Laya 1972 ; Perrot 1993). Parmi celles-ci figuraient en bonne place les corpus musicaux de tradition orale, notamment ceux véhiculés et transmis par les musiciens et chanteurs « traditionalistes » : généalogies, mythes historicisés, épopées, récits chantés sur l'origine des peuplements, les migrations, les grands événements historiques, invasions, colonisation, guerres, etc. Par ailleurs, la prise en compte de la musique joue un rôle de tout premier plan dans l'observation des rites et rituels<sup>3</sup>, actes stéréotypés et répétitifs, et de ce fait objets mémoriels et historiques. Mais certains de ces rituels (d'initiation, de divination, de funérailles, etc.) s'appuient sur des rappels d'histoire sociale, collective, dynastique et généalogique. L'analyse historique des rapports entre rite et musique possède donc une double entrée.

Au-delà des formes, des genres, des répertoires, des techniques, des styles, des diverses formes de pratiques musicales dont l'étude révèle l'évolution

---

<sup>3</sup> Selon Bernard Lortat-Jacob et Miriam Roving Olsen, la musique n'est pas seulement indispensable au rituel, elle est susceptible de construire des catégories de pensée et d'action (Lortat-Jacob et Roving Olsen 2004 : 14).

ou, au contraire, la grande stabilité, l'analyse historique peut également s'appliquer aux instruments de musique : non pas du point de vue de leur seule évolution, mais à travers certains de leurs mythes d'origine, la formation et l'histoire de leurs dénominations, ou encore la perpétuation ou non de leurs caractéristiques organologiques.

Les perspectives de recherche entrouvertes à partir de l'examen méthodique des fonctions historiennes des musiques de tradition orale sont ainsi extrêmement diversifiées. Et si une certaine ethnomusicologie a longtemps délaissé l'approche historique pour se concentrer sur les seules données fournies par l'observation de terrain, il n'en est plus de même aujourd'hui. L'appel à communications de ce colloque a généré près d'une soixantaine de propositions, toutes de grande qualité, au sein desquelles la durée limitée du colloque et le format de ce dossier qui en présente les Actes ont imposé une sélection drastique. Mais le nombre et la pertinence des propositions reçues attestent de l'émergence d'un questionnement épistémologique de grande ampleur qui, au-delà de l'histoire, est celui d'un nécessaire décloisonnement disciplinaire.

### Références

- BENSA Alban  
2006 *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*. Toulouse : Anarchasis.
- GOODY Jack  
1979 *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éditions de Minuit.  
1994 *Entre l'oralité et l'écriture*. Paris : PUF.
- LAYA Diouldé, dir.  
1972 *La tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*. Niamey : Centre régional de documentation pour la tradition orale.
- LORTAT-JACOB Bernard et Miriam ROVSING OLSEN  
2004 « Musique, anthropologie : la conjonction nécessaire », *L'Homme*, 171-172 : 7-26.
- NORA Pierre, dir.  
1997 *Les lieux de mémoire*, 3 vol. Paris : Gallimard (Quarto).
- PERROT Claude-Hélène, dir.  
1993 *Le passé de l'Afrique par l'oralité. / African History from Oral Sources*. Paris : La Documentation française.